



Si ce message ne s'affiche pas correctement, rendez-vous sur le site de la FNSMR : www.fnsmr.org. Pour vous désinscrire de la Newsletter, [cliquez-ici](#).

Newsletter n°31 - Juillet 2009

Les actualités de la FNSMR

Critériums et Rassemblements nationaux : des finales de bon niveau

Soixante-quinze équipes de Tennis de table et de Tir à l'arc se sont retrouvées le week-end des 30 et 31 mai, respectivement à Melle (Deux Sèvres) et à Lodève (Hérault) où elles ont été accueillies chaleureusement par les Comités organisateurs afin de disputer les phases finales des critériums pour la saison 2008/2009.

Les palmarès sont disponibles sur le site fnsmr.org. Les photos seront visibles dans les prochains jours.

Comité de liaison FNFR/FNSMR : reprise des travaux

Les travaux du comité de liaison, instance transversale informelle du Mouvement Rural créée pour assurer la cohérence politique, la coordination des actions et le suivi des dossiers communs à la FNFR et à la FNSMR ont repris. Ceux-ci avaient été interrompus pendant plusieurs mois pour des raisons évoquées à plusieurs reprises dans les colonnes de nos différents supports de communication. Le climat particulièrement tendu en début d'année semble s'être quelque peu apaisé. La réunion de travail qui s'est déroulée le 17 juin dernier a permis de redéfinir les bases de collaborations futures qui se traduiront par l'élaboration d'une nouvelle convention de partenariat entre les deux structures nationales. On se souvient en effet que l'Assemblée Générale « exceptionnelle » de la FNFR (décembre 2008) avait décidé de dénoncer la convention existante ; dénonciation qui a été confirmée par courrier au mois de mai dernier.

Le Président de la FNFR J.M Beurton a cependant tenu à préciser par écrit, que les modalités de l'ancienne convention seraient reconduites tant qu'un nouveau texte ne serait pas signé.

Afin de faciliter les travaux, la FNSMR a proposé un premier document de travail qui sera étudié et discuté lors des futures réunions. La prochaine rencontre a été fixée au 3 juillet.

Rappel : lancement d'appels à candidature pour l'organisation des manifestations nationales 2010 et 2011

Un appel à candidature a été lancé auprès des Comités en vue de préparer la prochaine saison sportive. Cet appel concerne l'organisation de l'Assemblée Générale qui se déroulera le 17 avril 2010, et les phases finales des épreuves nationales de badminton, de tennis de table et de tir à l'arc et jeux sportifs traditionnels qui se dérouleront dans le courant du mois de mai 2010 et 2011.

Le retour des candidatures a été fixé au 15 septembre 2009.

Disc Golf : les championnats d'Europe à Olhain (Pas de Calais)

L'ECC (Europe Championships Committee) a donné par écrit son feu vert à la FNSMR pour prendre en charge l'organisation des championnats d'Europe de Disc Golf en août 2010. Ceux-ci se dérouleront sur la base de loisir d'Ohlain dans le département du Pas de Calais. La commission nationale Disc Golf et toute l'équipe

du CDSMR Pas de Calais qui avait déjà organisé avec succès le rassemblement des critères de Liévin sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions les délégations étrangères qui devraient rassembler environ 300 participants. Une manifestation qui apportera un coup de projecteur sur nos activités et qui permettra de relancer la dynamique autour d'une discipline qui rencontre déjà un grand intérêt au sein de nos foyers et associations. Celle-ci se prête en effet également parfaitement à une activité de loisir et en famille. Afin de favoriser son développement des parcours sont en cours d'installation dans plusieurs départements.

La prochaine réunion de Comité Directeur de la FNSMR (le 26 septembre) se déroulera à Olhain où le CDSMR testera les installations de la base de loisir d'Olhain dans le cadre de l'organisation d'une manche du National Tour. Pour tout savoir sur le Disc Golf visitez le site Internet Disc-golf.fr

Relance du partenariat avec Groupama S.A

L'année 2008 a symbolisé les relations durables établies par le Mouvement Rural et la compagnie d'assurance, puisque c'est en 1968 que le premier contrat a été signé avec les services centraux de Groupama. Un contrat qui s'est enrichi régulièrement et a su évoluer au fil du temps pour s'adapter au mieux à l'évolution des activités pratiquées et des risques encourus. En marge du contrat d'assurance, les structures nationales (FNSMR/FNFR/Groupama) ont souhaité formaliser leur collaboration par la signature d'une convention de partenariat d'une durée de trois ans. À travers celle-ci Groupama continue à accompagner le Mouvement Rural dans la réalisation de supports de communication. B.Linder, J.M Beurton et Y. Le Cae ont signé cet engagement le 23 juin dernier au siège social de Groupama S.A.

Championnat de France cycliste Handisport : Jean Marie Mazoyer (Foyer Rural d'Allan) à l'honneur

Avec deux médailles d'argent décrochées aux 35ème Championnats de France de Cyclisme Handisport à Monténay-sur-Loire (Mayenne) sur parcours en ligne (30Kms) et contre la montre (10Kms), Jean-Marie Mazoyer, fer de lance de la section Handisport du foyer rural d'Allan, confirme son appartenance au gratin français de la discipline ainsi que sa grande forme à l'approche des grands rendez-vous internationaux.

Depuis ces deux podiums, c'est avec une certaine appréhension, mais surtout beaucoup d'espoir que nous attendions l'annonce de la composition de l'équipe de France de cyclisme handisport.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous annonçons officiellement la sélection de J-M Mazoyer en Equipe de France, au sein de laquelle il défendra en septembre nos couleurs aux prochains championnats du monde en Italie !

Un grand BRAVO à lui, en attendant la suite de son histoire sportive.

Si vous souhaitez l'aider vous pouvez contacter Daniel Valette président du CDSMR 26/07 au 04 75 46 65 11

Calendrier des activités et des formations

Un calendrier des actions et des formations des Comités sera disponible sur le site fnsmr.org pour la prochaine saison. Les Comités sont donc appelés à faire remonter les informations qu'ils souhaitent diffuser au plus grand nombre. Sont concernés, les manifestations à caractère régional ou départemental susceptibles de s'adresser et d'intéresser les adhérents d'autres Comités du Mouvement.

Calendrier des activités de l'été

- Le CDSMR Haute-Marne organise le Week-end du Sport en Famille à Is-en-Bassigny avec pour sous thématique, le Sport et Femmes le 13 septembre 2009.
- 20e Rassemblement des Foyers Ruraux Landais (multisports) à Bourdalat. Renseignements : 05 58 45 27 36
- Raid multisports de la Gemme (trail, canoë, VTT) à Uzeste (Gironde), le 19

septembre. Renseignements : www.raidelagemme.monsite.orange.fr

Les actualités du monde sportif

Assemblée Générale électorale du Comité National Olympique

Denis Masségli, nouveau président du CNOSF.

On attendait Guy Drut (ancien champion olympique, et Ministre des sports) ou Jean-Luc Rougé (ancien champion du monde de judo) et finalement ce fût Denis Masségli. L'ancien Président de la Fédération Française d'aviron et Secrétaire Général du CNOSF a été élu à une confortable majorité et pour une durée de quatre ans à la tête du Comité National Olympique et Sportif Français.

B. Linder échoue aux portes du Conseil d'administration du CNOSF

Brigitte Linder, récemment élue Présidente de la FNSMR a présenté sa candidature au Conseil d'administration du Comité Olympique, au titre du Collège des Fédérations Multisports et Affinitaires et a malheureusement échoué de très peu puisqu'il lui a manqué seulement 6 voix au 2^e tour, soit le « poids » d'une fédération comme la FNSMR (sur 95 fédérations votantes). Un résultat malgré tout très encourageant pour notre fédération qui prend ainsi toute sa place au sein du paysage sportif.

Rama Yade remplace B. Laporte au Secrétariat aux Sports

Dans le cadre du récent remaniement ministériel, L'ancienne secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, Rama Yade succède à Bernard Laporte. Le secrétariat demeure sous la tutelle du Ministère de la santé.

Par ailleurs ce remaniement a permis de mettre en place un nouveau ministère dont il faudra surveiller les compétences, celui de l'espace rural et de l'aménagement du territoire. Ce ministère sera dirigé par le président du conseil général du Rhône, Michel Mercier.

Sport et développement durable : la FNSMR s'engage

La Présidente de la FNSMR Brigitte Linder a signé le 19 mai dernier dans le cadre de l'Assemblée Générale du Comité National Olympique la charte du sport et du développement durable. Cette charte est un outil de mise en œuvre de l'Agenda 21, document de référence qui répertorie les engagements du sport en matière de développement durable.

Il fallait compléter ce document par un outil concret et efficient sur le plan opérationnel. C'est le rôle de la charte sport et développement durable qui identifie les priorités. D'application volontaire et validée par les fédérations, elle met l'accent sur 8 objectifs choisis en fonction de leur importance et de la capacité du mouvement sportif à les atteindre.

- 1) Conduite des politiques sportives, gouvernance
- 2) Education, formation, communication
- 3) Cohésion sociale, solidarité
- 4) Sport, santé, sécurité
- 5) Transports et mobilité, économie d'énergie
- 6) Ressources naturelles, biodiversité
- 7) Manifestations, équipements, matériels
- 8) Economie, solidarité internationale, paix

À terme, cette charte doit servir de référence à l'ensemble du Monde sportif, amateur et professionnel, afin d'éviter notamment la multiplication d'outils spécifiques.

Elle s'appuie sur des critères, des outils et des méthodes d'évaluation reconnus internationalement (Global Reporting Initiative et Global Contact) dans le cadre des Nations Unies.

La FNSMR souhaite poursuivre dans cette démarche les prochaines années, en

sollicitant pour les manifestations nationales le label « Sport et Développement Durable »

Séniors et santé : Appel à projet régional « Bien Vieillir » 2009

La France s'est, comme vous le savez, dotée d'un plan de prévention en gérontologie, le plan national « Bien Vieillir ».

Celui-ci a pour objectif de créer une dynamique préventive destinée aux séniors, et s'articule autour de trois thématiques essentielles que sont la nutrition (l'adoption d'une alimentation équilibrée et adaptée à leurs besoins), l'activité physique (la pratique régulière d'activité physique) et la consolidation des liens entre générations et la solidarité intergénérationnelle en les enracinant dans le contexte local et l'animation des territoires.

Nous tenons à attirer votre attention sur le renouvellement de l'appel à projets régional conjoint du CNSA, de la DGA et de la DGS, intervenant dans le cadre de ce programme national.

Ce dernier, doté d'une enveloppe globale de 2,5 millions d'euros semble en effet susceptible de vous intéresser.

Il s'agit de développer des projets visant à promouvoir chez les séniors (55-75 ans) la prévention des maladies pouvant entraîner une perte d'autonomie, l'amélioration de la qualité de vie et à encourager des comportements favorables à un vieillissement réussi.

Les critères d'éligibilité de cet appel à projets reposent sur l'intégration d'actions de prévention portant sur diverses thématiques, dont plus de la moitié d'entre elles correspondent d'or-et-déjà à vos actions locales (promotion de l'activité physique, consolidation des liens intergénérationnels, etc.), ainsi que sur le caractère interdisciplinaire des projets.

Nous vous incitons donc vivement à étudier les détails de cet appel à projet, et à y répondre avant le 31 août 2009, date limite d'envoi des candidatures.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Plan National « Bien Vieillir » :

http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/presentation_plan-3.pdf

Questions d'Assurance

Vol d'un appareil photo numérique et d'un téléphone portable lors d'un spectacle.

Lors d'un spectacle de fin d'année, une adhérente se fait dérober son appareil photo numérique et son téléphone portable dans les loges du théâtre mis à la disposition du foyer rural. Elle avait amené ce matériel dans le but de prendre des photos des coulisses pour agrémenter le DVD du spectacle. Malheureusement, ce sinistre n'engage nullement la responsabilité du foyer rural. L'appareil photo numérique et le téléphone portable sont des biens qui appartiennent à l'adhérente et ils étaient restés sous sa responsabilité lors du spectacle. Aucune faute ne peut être reprochée au foyer rural dans l'organisation du spectacle et par conséquent la garantie Responsabilité Civile du contrat national n'a pas à intervenir. Le fait d'amener des biens personnels pour un adhérent sur les lieux d'un spectacle organisé par un foyer rural n'exonère pas cet adhérent du pouvoir de garde qu'il conserve sur les objets lui appartenant.

Véhicule d'un médecin engagé par un foyer rural rayé sur un parking

Un médecin engagé au titre de renfort de la protection civile lors d'une fête organisée par un foyer rural nous déclare un sinistre survenu sur son véhicule lors de cette soirée.

Le parking où est survenu le sinistre était gardé par une société privée de gardiennage rémunérée par le foyer rural. La responsabilité civile du foyer rural n'est par conséquent pas engagée et c'est à cette société privée – qui avait pour

mission d'assurer la sécurité du parking – et plus précisément à son assureur - qu'il convient de réclamer l'indemnisation des dommages causés au véhicule du médecin engagé à titre de renfort de la protection civile.

Chute d'un parapente en phase d'atterrissage après avoir heurté une ligne à haute tension

Sur le plan de l'assurance de Responsabilité Civile, parmi les quelques exclusions du contrat national sont visées les manifestations aériennes et sportives soumises à autorisation préfectorale telles que baptême de l'air en hélicoptère ou ULM, lâchés de parachutistes, meetings aériens...les courses, compétitions qui se déroulent en partie sur une voie publique imposant un classement en fonction de la vitesse réalisée, les manifestations qui comportent la participation de véhicules à moteur dans un lieu non ouvert à la circulation publique dès lors que le public est admis.

L'activité parapente n'entre pas dans le champ de ces exclusions, il ne s'agit pas d'une activité soumise à autorisation préfectorale.

Nous pouvons donc être amenés à intervenir sur le plan de l'assurance Défense Recours du contrat si EDF intente une action contre le foyer rural.

Sur le plan de l'assurance Individuelle Accidents Corporels du contrat national, qui a pour objet l'indemnisation des conséquences d'accidents corporels, n'engageant pas la responsabilité civile des Foyers Ruraux, lorsque ses adhérents sont victimes d'un accident, dans le cadre des activités organisées par les Foyers Ruraux.

Sont exclus de l'assurance Individuelle Accidents Corporels les sports à haut risque tels que les sports aériens, donc le parapente. Nous n'avons donc pu donner suite à la prise en charge des dommages corporels du parapentiste.

Pantalon déchiré sur un praticable (plate-forme amovible pour placer les projecteurs et les caméras).

Le contrat national garantit notamment la responsabilité civile du Foyer Rural si les préjudices occasionnés aux adhérents ou à des tiers sont imputables au foyer. En l'espèce ce sinistre n'engage pas la responsabilité du foyer, l'adhérent ayant lui-même déchiré son pantalon sur le praticable.

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, [cliquez ici](#)